UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2026 - 084
Séance du 16 octobre 2026

Approbation du procès-verbal du 10 juillet 2026

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =	*moitié des membres en exercice présents ou représentés*
Acquisition de la délibération =	*majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de membres présents : 22
Nombre de membres représentés : 6

Nombre de vote pour : 28
Nombre de vote contre :
Nombre d'abstentions :

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 juillet 2026 est approuvé (cf. INTRANET – Vie Institutionnelle – Conseils et Comités).

Signé le lundi 19 octobre 2026,
A 10:34:46
Par Anne Daguet-Gagey, Présidente



SERVICE CENTRAUX
9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr